Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 3 Août 1898. No. 37.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA EST PUBLIÉ TOUS LES MERCREDIS A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devron. être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
Saint-Boniface, Manitoba, Canada.

CHEMIN DE FER
NORTHERN :-: PACIFIC.
TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE.

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11.00a	1.03p	Winnipeg	1.05p	9.30a
7.55a	12.01a	Morris	2.32p	12.01p
5.15a	11.09a	Emerson	3.23p	2.45p
4.51a	10.55a	Pembina	3.37p	4.15p
10.20p	7.30a	Grand Forks	7.05p	7.05p
1.15p	4.05a	Winnipeg Junction	10.45p	10.30p
	3.50p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minnéapolis	6.38a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi, Mercredi, Vendredi.		Mardi, Jeudi, Samedi.
Départ.		Arrivée.
10.30a	Winnipeg	4.00p
12.15p	Morris	2 20p
1.18p	Roland	1.23p
1.36p	Rosebank	1.07p
1.50p	Miami	12.53p
2.25p	Altamont	12.21p
2.43p	Somerset	12.03p
3.40p	Greenway	11.10a
3.55p	Baldur	10.56a
4.19p	Belmont	10.35a
4.37p	Hilton	10.17a
5.00p	Wawanesa	9.55a
5.23p	Rounthwaite	9.34a
Ar 6.00p	Brandon	Dé9.00a

Prenant effet le 7 déc.—Raccordement direct à Morris avec le train No. 103, allant vers l'ouest, et le train No. 104 allant vers l'est.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	12.35 p.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	9.30 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul. H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.
Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
7 50	Winnipeg	25 35
d11 50	Portage la Prairie	a20 00
11 30	Macdonald	19 25
11 50	Westbourne	19 00
12 25	Woodside	18 30
12 50	Gladstone	18 00
13 30	Gladstone Junction	17 30
13 56	Ogilvie	17 00
14 25	Plumas	16 35
15 06	Glenella	15 47
15 40	Glencairn	15 20
16 16	Elliot	14 40
16 48	Laurier	14 06
17 15	Makinak	13 40
17 45	Ochre River	13 15
a18 30 / d19 36	Dauphin	d12 30 / a10 55
20 02	Valley River	10 23
20 25	Sifton	10 00
20 58	Fork River	9 25
21 35	Winnepegosis	8 45

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisins du fameux district Dauphin.
D. B. HANNA, Surintendant.

CORRESPONDANCE

Une conférence à St-Jean-Baptiste

Dimanche 24 juillet, l'honorable juge Dubuc se trouvant en visite chez son fils médecin de notre village, acquiesça à la demande du Révérend M. Filion et fit une conférence gratuite sur ses souvenirs de voyage en Europe.

Dès sept heures, le village s'anima d'un mouvement qui n'était pas ordinaire ; il y avait en dans l'après-midi une intéressante joûte de base-ball entre les clubs représentant les deux rives de la Rivière Rouge, aidés de quelques joueurs de Morris, et les gens de la campagne rendus en grand nombre par cette douce et fraîche température de dimanche dernier, attroupés par bandes de dix ou vingt dans les rues principales du village, et d'un autre côté les préparatifs de la fanfare, qui, quoique jeune encore est en voie de progrès sous l'habile direction du Professeur Gérard, tout en un mot mis en ébullition par la juste renommée de l'honorable juge, tout, dis-je, contribuait à souffler une certaine anxiété dans le cœur de tous. La salle de la rue St-Louis était bondée de monde et sur le théâtre où plusieurs avaient pris place, on remarquait M. Art. St-Amant, notaire à St-Alban et père de M. Geo. St-Amant du village, M. N. Désautels, d'Acton, en promenade chez son père, outre M. le curé et plusieurs citoyens de la place.

M. Dubuc parla durant une heure et demie de Rome, Naples, Venise, Lorette, Florence et Berne en nous décrivant tout avec une justesse et une fidélité de détails qui dénotent une esprit observateur. Ce qui perce surtout dans le récit du conférencier, c'est l'inclination chrétienne du cœur vers les révélations de la Religion et les émotions vives et sincères du croyant en face des témoignages divins. Ce trait ne manquait pas à certains moments de produire des impressions profondes sur son auditoire, précisément à cause de la franchise des déclarations. Le conférencier n'a pas pu nous cacher l'intérêt ou plutôt le soin qu'il avait eu à acquérir des notions justes ; et il nous apprit qu'il s'est assistant-commis dans un magasin d'objets de piété à Rome afin de s'assurer si en allant au Vatican faire bénir les chaplets et les statuettes qar le Pape les commis s'y rendaient bien. Il s'y rendit lui-même comme commis et en revint convaincu.

Tous auraient désiré l'entendre davantage ; sa narration avait de l'intérêt.

En venant ici l'hon. juge a dû se trouver agréablement surpris de voir son fils en voie de prospérité parfaite quoiqu'il n'y soit établi que depuis trois semaines ; mais il est certain qu'un homme de talent et de méthode comme l'est le docteur, ne peut manquer de se créer un avenir enviable dans St-Jean-Baptiste.

EDMOND J. P. BURON.

CHEZ NOS FRERES LES ACADIENS

Nous lisons dans le *Moniteur Acadien* publié à Shédiac, Nouveau Brunswick, à la date du 19 juillet :

La dédicace solennelle du monument Lefebvre aura lieu la semaine prochaine.

Le monument Lefebvre est une œuvre nationale en même temps qu'une œuvre de gratitude. La dédicace sera le couronnement des grandes fêtes qui ont été données à diverses époques depuis la pose de la pierre angulaire jusqu'à ce jour.

(Nous devons faire remarquer que le monument Lefebre, dont il est ici question, est pour commémorer la mémoire du Rev. P. Lefebvre, que les Acadiens considèrent comme l'un des grands bienfaiteurs de leur race. Le P. Lefebvre, mort en 1895, était un canadien né à St-Philippe, dans le comté de Laprairie.)

Monsieur le curé Richard a annoncé, dimanche dernier, le programme de la fête de l'Assomption, dans sa paroisse. Le 14 août, dimanche et veille de l'Assomption, seconde communion des enfants, et, dans l'après-midi, premières vêpres de l'Assomption, avec procession solennelle sur le terrain de l'église, puis bénédiction du T. S. Sacrement.

Le 15, messe solennelle, sermon de circonstance, fête et amusements champêtres toute la journée.

Dimanche soir, une séance quasi-religieuse, et le 15 au soir, conférences par les agents du gouvernement sur l'agriculture.

Un jour de la semaine dernière, MM. C. W. Robinson, M. P. P., de Moncton, D. J. Doiron et Dr E. A. Smith, de Shédiac, se sont rendus en délégation à Charlottetown pour plaider la cause des pêcheurs de homard auprès de Sir Louis Davies, ministre de la marine et des pêcheries, et demander quelques jours de grâce pour cette pêche, qui a été si peu profitable sur nos rivages, cette année. Rendus à Charlottetown, ils apprirent que Sir Louis Davies, ayant eu vent de leur venue, avait pris un vapeur pour une destination inconnue, laissant pour mot d'ordre qu'il ne savait pas quand il serait de retour. A l'exemple de ses collègues, il s'était dérobé pour ne pas avoir à entendre les délégués, qui sont revenus fort désappointés.

Et les pêcheurs de homard ont été obligés de suspendre leurs opérations.

Les assemblées agricoles sous la direction du département de l'agriculture vont recommencer sous peu dans les différentes parties de la province. Prendront la parole, l'hon. C. H. LaBillois, commissaire de l'agriculture, M. le Dr Grignon, de la province de Québec, et M. Cyriaque Daigle, surintendant de l'industrie laitière.

PATRIE—ARMEE—DISCIPLINE

C'est là le titre sous lequel M. Sully-Prudhomme publie, dans la *Revue des Deux Mondes*, une série d'intéressantes réflexions.

La dernière page est particulièrement à citer; après avoir dit ce que devaient être, au point de vue de l'enseignement du patriotisme, les leçons de l'instituteur, M. Sully-Prudhomme ajoute :

Tout en démontrant à ses élèves l'utilité de ses leçons pour conquérir l'aisance, il ne leur en doit pas dissimuler les profondes lacunes, la courte portée et les étroites limites; il doit leur faire sentir qu'il leur faudrait infiniment plus pour être aptes à tout critiquer et les mettre en garde contre ceux qui jugent de tout sans compétence. Il doit enfin leur donner de la patrie une idée saine et leur en inspirer l'amour afin de les habituer aux exigences sociales et de les préparer à la défense des intérêts communs, même au prix de la vie.

Chez les chrétiens, chez leurs martyrs, enviés de leurs missionnaires, la foi engendre aussi l'héroïsme. Ce prodige donne à réfléchir. J'en cherche l'équivalent dans nos doctrines rationnelles. La sensibilité s'est aiguisée, exaspérée, et, par les progrès du bien-être, la trempe des caractères tend à s'amollir. Les sciences morales hélas! en ce qui touche les sanctions finales sont encore loin de nous procurer la certitude qui nous aiderait à renoncer au soleil, à lâcher les biens de la terre ; pour apprendre à mépriser la mort, elles ne nous offrent vraiment rien qui vaille un acte de foi dans un rêve, dans une survivance éternelle et paradisiaque.

"Quant à moi, devant nos effroyables engins de destruction, je le déplore et, à supposer que je pusse réussir, par des raisons de mon crû, à détacher un conscrit breton de sa naïve croyance qui, sous le feu de l'ennemi, lui fait accepter bravement la mort pour le salut ou l'honneur de son pays et la sécurité de nos méditations, je me tairais humblement; je croirais en le détrompant trahir la patrie.

VARIÉTÉ

Une Extrême-Onction au Ciment Romain

—Voyez-vous, Monsieur l'abbé, au fond... c'est pas un mauvais homme... c'est même ce qui s'appelle un bon travailleur... Seulement vous savez ce que c'est ...les ouvriers...ça boit... ça jure ...ça cogne...;ce que sa pauvre femme en a enduré!... Pas plus chrétien qu'un quartier de chien, quoi !...

—Et de qui me parlez-vous ma bonne dame ?...

—Mais de Laribois, vous voyez bien ça d'ici, Monsieur l'abbé, le grand Laribois, qui est maçon chez M. Jumelle, et qui demeure au numéro 27 de la rue des Trois-Vieux-Pots...

—Ah ! bien !... et... il est malade ?

—Malade ?... s'il est malade ?? ... c'est-à-dire, Monsieur l'abbé, qu'il a une *purésie*, dont à laquelle qu'il n'en a pas seulement pour vingt-quatre heures!... vu que c'est le médecin qui me l'a dit, dans le corridor...

—C'est bien !... J'y vais tout de suite...

—Pristi !... Monsieur l'abbé, faites pas ça !...

—Pourquoi ?

—Parce qu'il se douterait de quelque chose !... et alors, vous comprenez !... ça ferait tout manquer !... (*sic*)

—Voyons, comment faudra-t-il s'y prendre ?

—Voilà !... dans deux ou trois heures d'ici, vous viendrez par là !... Vous aurez l'air de chercher le petit Nicois, qui va à votre catéchisme, et qui demeure au No. 12... Censément que vous vous tromperez de porte.

—Mais vous me dites que votre Laribois habite au No. 27 !...

—Oh ! Monsieur l'abbé, quand on est malade, on n'y regarde pas de si près !...

—Ensuite ?

—Sa femme viendra vous ouvrir... ou bien moi... on laissera la porte entr'ouverte, et, comme le lit est en face, vous vous écriérez, comme si vous ne saviez rien du tout : "Tiens !... il y a donc un malade, ici !..., Alors, il faudra bien vous laisser entrer... Vous voyez, c'est très simple !...

—Très simple, en effet... Merci, ma brave dame ... Comptez sur moi dans deux heures d'ici...

—Surtout, ne dites pas que c'est moi qui...

—Soyez tranquille !...

***

Deux heures après, l'abbé, le plus naturellement qu'il lui était possible, se dirigea vers la rue des Trois-Vieux-Pots, pour chercher à gauche, tout en haut de la pente, au No. 27, le petit Nicois, qu'il savait parfaitement demeurer au No. 12, tout en bas, à droite...

Quoiqu'il fut depuis deux ans seulement, vicaire dans le faubourg, il était déjà habitué à toutes ces roueries cousues de fil supérieur que certaines chrétiennes se croient obligées de manigancer pour procurer à leurs mourants les réconciliations suprêmes.

N'était-ce pas lui qu'une voisine, quelque temps auparavant, était venue chercher en pleine nuit, et qu'elle avait introduit dans la chambre du malade, en disant d'un air surpris :

—Comme ça se trouve !... Dites donc, vous ne savez pas !... M. l'abbé se promenait par ici... alors, je l'ai prié d'entrer ...

—Drôle de curé, tout de même —avait répondu le patient,—qui se balade à deux heures du matin ! ...

***

Souriant malgré lui, à ce souvenir le vicaire va pour sonner au No. 27, quand une autre femme l'aborde mystérieusement;

—Bonjour, Monsieur l'abbé.

—Bonjour, Madame...

—Pardon, si je vous arrête... Vous allez, peut-être, chez Laribois ?

—Oui Madame.

—C'était ce que je me disais... Vous savez, il est très mal !

—Je sais

—Et alors, sa femme a réfléchi. ...Il vaut mieux ne pas parler du petit Nicois...

—Oui... parce que le petit Nicois va à l'école des Frères... et alors, vous comprenez ?...

—???

—Si...ça aurait trop l'air d'un coup monté !...(*sic*) Nous avons cherché autre chose qui soit moins *souteux* que ça... Voici... Parait que vous faites bâtir un patronage ?...

—Oui...

—Eh bien !... vous viendrez, comme qui dirait pour demander des renseignements sur le ciment romain...Comme ça...

—C'est tout ?

—Oui...ah ! surtout parlez pas de la chaux hydraulique, il ne peut pas la sentir...

—Bien... c'est entendu !

—Vous savez Monsieur l'abbé, il est bien plus mal !... Je crois qu'il n'y a pas un instant à perdre !!!...

***

Le vicaire est enfin arrivé au No. 27... il sonne... Son coeur bat quelque peu; car elle est si redoutable, sa mission à lui, de refaire en quelque secondes toute une vie d'indifférence, et, peut-être, d'impiété!... Et puis, va-t-il se souvenir de toutes ces histoires de ciment et de chaux hydraulique ?...

Mais on entr'ouvre la porte. C'est la femme Laribois. Très haut,tout en faisant un signe d'intelligence, elle s'écrie:

—Bonjour, Monsieur le curé ? ...Qu'est-ce que vous voulez, Monsieur le curé ?

—Madame... va pour dire l'abbé... c'est pour...

Mais déjà une voix— celle du malade— arrive du fond de la chambre, distinctement :

—Le curé ?... Ah! enfin, depuis le temps!... c'est pas malheureux! ... pouvait pas venir me voir plus tôt, ce b... de feignant-là !

JEAN DES TOURELLES.

L'expression est rude et peu respectueuse. Mais qu'importe! puisque le pauvre ouvrier se réconciliait avec Dieu !

Une Œuvre d'Art

Notre artiste M. Philippe Hébert, le sculpteur canadien de Montréal a obtenu du gouvernement fédéral le contrat pour l'érection d'une statue de la reine Victoria sur la place du parlement à Ottawa.

Le cabinet a accepté la maquette de M. Hébert, comme étant la meilleure du concours; la statue est parfaite.

Elle coûtera $25,000.

M. MAGER A L'EXPOSITION

Au dernier concours agricole qui a eu lieu à Winnipeg, notre concitoyen M. V. Mager a remporté de beaux succès. Personne ne s'en étonnera. M. Mager est établi à Saint-Boniface depuis bien longtemps, et sa renommée comme horticulteur est répandue dans tout le pays. Il est un exemple vivant de ce que peuvent faire une intelligente industrie, le travail et la probité. Nous sommes fiers de ses succès et nous lui offrons nos félicitations. Voici la liste des prix qu'il a remportés :

Médaille d'argent pour une collection de légumes 2nd prix, pour asperges, 1er prix, pour céleri blanc, 1er prix, pour céleri, 2nd prix, pour betterave, 1er prix, pour choux, 2nd prix, pour choux-fleurs, 1er prix, pour concombres, 2nd prix, pour Choux d'hiver, 1er pour laitue, 2nd prix, pour Oignons Rouges, 2nd prix, pour Oignons jaunes 2nd prix, pour Oignons blancs, 1er prix, pour pois vert. 1er prix, pour piment, 2nd prix, pour radis d'hiver, 1er prix, pour rhubarbe, 2nd prix, pour persil, 1er prix, pour tabac vert, 1er prix, pour herbes à potage 1er prix, pour tomates rouges, 1er prix, pour tomates, collection, 1er prix, pour tomates jaunes.

Fleurs.—2nd prix, collection de verveine, 2nd prix, collection de giroflées, 2nd prix, collection de zinnia, 1er prix, pour Sirop de framboise.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER, DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.



Mercredi, 3 Août 1898

L'USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE

La semaine dernière, le hasard mettait entre nos mains une formule sortie du Bureau des Terres, à Winnipeg. C'était une demande de couper le foin sur certains terrains appartenant au gouvernement fédéral. Un projet *d'affidavit* s'y trouvait annexé. Le tout, en anglais. Celui à qui ces documents avaient été remis, et qui devait en faire usage, était un canadien-français.

On se demande pourquoi les personnes de langue française ne pourraient pas obtenir dans les bureaux du gouvernement fédéral, soit à Winnipeg, soit ailleurs, des formules imprimées en français.

La plupart des Canadiens-français, c'est vrai, comprennent l'anglais. Mais il en est qui ne le savent point. Il y a des Français venant directement de France, des Belges et des Suisses qui ne le savent pas non plus généralement. A ceux-ci l'on a dit qu'au Canada, la langue française avait le droit de cité. En arrivant, ils tombent au milieu de tous les grimoires anglais.

Du reste, que l'on sache ou que l'on ne sache pas l'anglais, il est certain qu'il est plus facile de transiger une affaire dans sa langue maternelle que dans un idiome étranger,

Or, il est vrai que la langue française a droit de cité au Canada. La constitution fédérale y pourvoit. Ses dispositions concernent non seulement l'usage de notre langue au sein du parlement ou devant tribunaux, mais elles couvrent encore les détails de l'administration. Nous avons le droit de pouvoir être compris dans notre langue quand nous entrons dans les bureaux du gouvernement fédéral et d'y exiger des imprimés en français quand l'occasion d'en faire usage se présente.

C'est pour réclamer ce droit que nous élevons la voix.

C'est bien assez que le gouvernement provincial actuel nous ait dépouillés pour le moment de nos privilèges sous ce rapport. Nous devons tenir à ceux que la constitution fédérale nous conserve, en attendant que nous ayons, dans la sphère provinciale elle-même, reconquis pour notre harmonieuse et claire langue française sa situation officielle.

Les apparences peuvent être contre nous aujourd'hui. Mais les apparences sont des nuages qui passent. Ce qui ne passe point, c'est le sentiment de fierté nationale qui est au fond de l'âme française.

Un jour viendra où même ceux qui se sont un peu perdus au milieu de la tempête reviendront allègrement prendre leur place à coté de ceux qui n'ont pas cessé d'espérer, et alors, obéissant tous à la même poussée, celle du cœur et du sang, nous remettrons en place la langue française.

A M. LEON GERIN

Ce n'est point par plaisir assurément que nous nous mettons en frais d'écrire les quelques lignes qui vont suivre. La position des catholiques, et en particulier des canadiens-français, au Manitoba, est telle qu'ils doivent ne pas se permettre de prendre la mouche inconsidérément.

Au cours du dernier moisnous constations ici même, pour la louer sans mesure et en exprimer toute notre gratitude, la générosité de nos coreligionnaires des autres provinces, et spécialement de la province de Québec, à notre égard. On nous a aidés avec une bienveillance extrême à supporter nos malheurs et nos écoles. Outre cela, on nous a manifesté diversement et en une multitude de circonstances un intérêt très vif, dont nous chérissons et cultivons le souvenir avec constance et délectation.

C'est sous l'empire de ces sentiments que nous avons assez souvent laisser passer des remarques peu flatteuses pour nous. Nous avons un tel besoin des sympathies de tout le monde que la crainte de froisser quelqu'un nous a fait en ces occasions préférer le silence.

Avons-nous eu raison ? N'eut-il pas mieux valu rectifier respectueusement mais nettement les inexactitudes quand elles se produisaient ?

Nous ne nous attarderons point à trouver une réponse à ces questions. Mais nous pensons nécessaire de dire à monsieur Léon Gérin que nous ne pouvons accepter la mauvaise posture en laquelle il lui plait nous mettre devant le public dans ses travaux littéraires.

M. Léon Gérin, jeune encore, est un écrivain de talent, nourri d'études, ayant du style. Il jouit déjà d'une belle réputation comme publiciste. Nous le croyons bien intentionné. Il a toute notre estime. Mais c'est précisément à cause de tout cela que nous nous sentons humiliés, blessés, de ses remarques. Un autre, qui n'aurait pas son prestige, nous laisserait probablement indifférents.

M. Gérin publie dans *La Science Sociale* — revue française d'une grande autorité—des études sur le Canada. Nous n'avons pas eu le privilège de les lire en entier. Le *Monde Canadien* du 21 juillet nous en apporte, toutefois, des passages où se trouvent les observations auxquelles nous objectons.

Pour soutenir une thèse, d'ailleurs discutable sur plusieurs points, et pour faire ressortir les contrastes qu'il recherche entre la race anglaise et la nôtre, M. Gérin croit utile de nous mettre en cause. Il rend compte, mais combien inexactement! d'une assemblée publique à laquelle il aurait assisté à Saint-Boniface, il y a quelques années. Et il en tire des conclusions qui nous sont absolument et tristement défavorables.

M. Gérin se trompe sur l'organisation, l'objet et la nature de l'assemblée, de même que sur les sentiments de ceux qui la composaient. Il n'y a pas une seule phrase de ce passage où il n'y aurait quelque chose à reprendre. Les erreurs de fait et les erreurs d'appréciation s'y coudoient.

Ainsi, conclure du calme d'une assemblée qu'elle est inintelligente ou apathique, c'est par trop fort. L'imagination l'emporte ici sur la logique et le discernement. On dirait que M. Gérin s'est créé un modèle d'assemblée, et comme celle à propos de laquelle il insiste, ne ressemblait point à ce prototype, il en sort vexé, sinon dégoûté.

Il n'est pourtant pas essentiel au parfait développement de la société qu'une assemblée soit le décalque d'une autre assemblée. Les profils de la figure humaine n'ont pas tous les mêmes linéaments. Et pourtant la beauté du monde n'en est pas affaiblie.

Chacun traite de ses affaires comme il l'entend. La manière de l'un, pour n'être pas la manière de l'autre, n'est pas nécessairement inefficace, ou blâmable.

Au surplus, les circonstances influent sur ces choses. Le sociologue ne doit pas négliger de s'en rendre compte.

Une nation dans le malheur, sous le coup de la persécution, anxieuse de l'issue de ses luttes, se concentre plus qu'un peuple en goguette ou à la recherche de problèmes embêtants pour les hommes publics.

Dans une assemblée, l'unanimité des sentiments sur une question dominant de très haut toutes les autres—comme l'a été la question des écoles depuis dix ans dans le Manitoba—fait qu'il n'est pas nécessaire de passer la parole à chacun, comme au jeu du vendeur de plomb, pour échapper au reproche d'apathie.

Quand il s'est décidé de jeter ainsi au vent de la publicité, des deux côtés de l'Atlantique, la suggestion que nos intérêts scolaires nous laissaient froids ou apathiques, M. Gérin a-t-il réfléchi à ce qu'il y a d'injuste et de cruel de sa part, et de douloureux pour nous, dans cette expression d'un sentiment qui sonne comme une dénonciation ?

Comment! Voilà dix ans que la minorité manitobaine s'est levée comme un seul homme pour revendiquer ses droits !

Voilà dix ans que nous combattons et souffrons pour la cause sacrée de l'éducation chrétienne et pour le maintien de la constitution, choses auxquelles toute la confédération est intéressée comme nous.

Cette lutte, nous ne l'avons pas faite par l'émeute.

Qui, en cela, nous eût approuvés ? C'eût été criminel et fou !!

Mais, placés sur le terrain constitutionnel, avec zèle, constance et calme, nous avons mis devant l'opinion publique nos griefs, nous avons fait appel aux autorités qui sont chargées par la constitution de redresser les torts dont nous souffrons ; nous avons entassé petitions sur pétitions, protestations sur protestations !!

Pendatn que la sagesse réunie des deux grands partis politiques au Canada nous poussait devant les tribunaux, croyant y trouver les solutions faciles et peu génantes, nous avons supplié, nous avons réclamé.

A part cela, que d'actes—actes héroïques, n'hésitons-nous pas à dire—pourraient être cités ! Cela s'écrira peut être un jour.

A l'assemblée dont parle M Léon Gérin, nous nous étions rendus pour protester encore, pour revendiquer toujours, et dans l'espérance aussi de recevoir quelque réconfort d'un ministre que nous savions nous être particulièrement dévoué.

Si les circonstances nous forcent quelquefois à varier nos moyens d'action la volonté reste toujours ferme.

Si l'on ne nous rend pas justice comme la constitution l'exige, comme on nous l'a promis, il y aura encore d'éclatantes manifestations de cette volonté.

Nous ne voyons pas en quoi cette attitude ressemble à de l'apathie!

Dans ses études sociales, M. Léon Gérin fait profession de suivre la *Methode* de LePlay.

Nous n'avons ni les études ni le talent de M. Gérin.

Nous ne sommes pas néanmoins tout-à-fait sans avoir entendu parler de cette *methode*. Elle consiste, croyons-nous, à poursuivre la réforme sociale par l'observation des faits. LePlay et ses disciples l'ont mise très en faveur. Mais sa force et son autorité reposent sur l'exactitude et la sincérité des faits, sur la pleine compréhension des circonstances, des temps et des milieux où ces faits se produisent et se développent. Elle ne doit rien sacrifier à la fantaisie.

Dans le cas qui nous occupe, M. Léon Gérin, bien fâcheusement, a plutôt adapté les faits à sa thèse que mesuré ses conclusions aux faits

Si tous les disciples de la *méthode* versent dans ce penchant, elle court de grand risque. Elle pourrait, comme a dit M. Brunetière de certaines sciences, faire faillite à son tour, et, ce qui est plus grave, faire dévier les nationalités de leurs plus saines traditions.

Au point de vue canadien, nous avons un regret à exprimer. Il semble se former au milieu de nous une école, qui, sous le prétexte de nous tirer d'une ornière, qu'à coups de plume elle fait plus creuse que de raison, et de nous lancer à grande vitesse sur la voie du progrès, fait autant quelle peut, à son insû nous le croyons volontiers, pour justifier l'outrageante parole d'un gouverneur anglais, qui nous traita un jour de race inférieure.

Le progrès ne sortira pas de là. Il viendra, comme toujours, de ces ouvriers qui, sans trop se préoccuper des traits dirigés contre eux, sans ébranler les institutions existantes, fruit du sacrifice et précieux héritage du passé, observent, marchent et travaillent, élaguant ici, ajoutant ailleurs, selon les besoins urgents et les légitimes aspirations du temps, et selon les lumières de leur science, de leur patriotisme et de leur foi, qui leur font désirer et rechercher en tout la perfection.

LES CANAUX

De temps en temps le proposition de creuser nos canaux, de concert avec les Etats-Unis, pour soulager notre trésor, vient sur le tapis. Il en est encore question à l'occasion de la conférence internationale qui doit tenir ses séances à Québec d'ici à une quinzaine de jours.

C'est une proposition absurde.

Accepter la contribution des Etats-Unis pour ces travaux serait leur donner des raisons d'exercer sur nos canaux un contrôle qui est en opposition avec le droit de souveraineté qu'une nation doit conserver sur son territoire.

Il peut être onéreux de faire ces travaux à notre compte, mais il n'est pas admissible que nous puissions introduire chez nous une nation étrangère, surtout nos voisins, dont toute l'histoire prouve qu'une fois qu'ils ont mis un pied quelque part, n'ont de repos que quand ils y ont mis l'autre.

BISMARK

Bismark—le chancelier de fer —est décédé samedi dernier, dans la nuit.

Cet homme a longtemps tenu dans ses mains le sort de l'Europe. Il a élevé au rang de première puissance l'ancien petit royaume de Prusse; son nom occupera donc une place dans l'histoire. Mais elle le stigmatisera comme la personnification de la maxime: la force prime le droit.

De longue main il avait préparé la guerre franco-prussienne. Un moment il a cru perdre la partie. Le différend entre la France et la Prusse à propos du Trône d'Espagne allait se régler. Bismark alors falsifia une dépêche du roi Guillaume. La dépêche était à l'apaisement. En la falsifiant Bismark en fit un outrage à l'honneur français. On sait ce qui s'en suivit. Le fameux chancelier vit les armes prussiennes victorieuses. Mais il a de son vivant payé son audace, son ambition et sa brutalité.

Pendant qu'il pouvait suivre le relèvement de la France, il a été lui-même brisé par le jeune empereur qu'il avait façonné à son image.

Il avait voulu violenter les catholiques de l'Allemagne. Il a dû revenir sur ses pas et aller à Canossa.

Et voici que l'empire qu'il a élevé est menacé de s'effondrer sous les coups du socialisme et des révalités des divers états qui le composent.

Il meurt disgracié dans sa patrie, et sans laisser de regrets dans aucun pays. Les échanges de courtoisies internationales dont sa mort va devenir l'occasion ne changeront rien au fond des choses.

Il était né en 1815, le premier avril.

MORT DE MGR WALSH

L'archevêque de Toronto est mort presque subitement dans la nuit de dimanche à lundi, d'une maladie de cœur.

Mgr Walsh naquit en Irlande le 23 mai 1830. Il fut d'abord évêque de Sandwich, dont le siège fut par la suite transféré à London. En 1889, il quitta London pour venir à Toronto. Dans ces divers postes, son zèle a fait naître des œuvres remarquables et produit des fruits dont ses diocésains se montrent touchés et fiers.

Ses funérailles auront lieu demain.

LORD ET LADY ABERDEEN

Leurs Excellences seront à Winnipeg demain, en route pour la capitale. Il doit y avoir réception demain soir à l'hôtel de Ville de Winnipeg, à 7.30. hrs.

LA GUERRE

Negociations pour la paix

28 juillet.—Le général Miles en arrivant à Porto-Rico y a subi un échec assez sérieux. Il a été repoussé par l'ennemi. Miles semble vouloir aller plus vite que le vent. Le gouvernement américain est surpris de voir que ce général, voulant mettre pied à terre à Porto-Rico n'a pas suivi les instructions qu'on lui avait données.

Comme nous le disions à notre dernier numéro l'Espagne a prié M. Jules Cambon, Ambassadeur de France à Washington, d'entamer des négociations tendant à rétablir la paix. M Cambon a immédiatement informé son gouvernement de ce fait et aussitôt il recevait de Paris l'autorisation de négocier avec le Président McKinley. Muni ne cette autorisation, le diplomate français s'est rendu à la Maison Blanche et a fait part au Président de la mission dont le chargeait le gouvernement espagnol: ouvrir des négociations de paix. M. McKinly n'a encore donné aucune réponse à M. Cambon.

L'Espagne a été habile en cherchant ainsi la paix par l'entremise de la France, au lieu de recourir à l'Angleterre. L'Angleterre et les Etats-Unis fabriquant ensemble un traité, auraient probablement fait le désastre de l'Espagne et se seraient plus ou moins partagés, le butin. Car malgré son bon cœur, John Bull ne travaille pas pour rien, "*time is money*." M.McKinly aura à traiter avec un diplomate de race, tenant toujours son jeu serré, secondé par une nation redoutable qui a pour tradition de ne pas laisser succomber injustement le faible sous l'étreinte du plus fort. C'est un honneur pour M. Cambon et pour la France que d'être appelé à arrêter l'effusion du sang et rétablir la paix.

29 Juillet—Le président McKinley va répondre ce soir ou demain aux avances de l'Espagne. Le point le plus difficile à régler sera, dit-on celui des îles Philippines. M. McKinley qui est assez modéré se contenterait d'un entrepôt de charbon aux Philippines. Plusieurs membres de son entourage sont plus ambitieux et exerceront une forte pression sur lui pour l'amener à demander plus.

Quand aux opérations militaires, elles ont été nulles hier. L'armée de Shafter est toujours décimée par la fièvre.

30 Juillet—Le commandant C. A. Davis de l'armée de Miles s'est emparé du Port Ponce à Porto-Rico. Il y a eu mardi à Guanica une escarmouche, quatre Espagnols ont été tués.

Le général Miles a adressé une proclamation au peuple de Porto-Rico, lui conseillant de se ranger du côté des armées américaines.

Voici à peu près ce que les Etats-Unis exigeront de l'Espagne pour conclure un traité de paix: abandonner Porto-Rico et les îles avoisinantes, abanbonner Cuba. Quant aux Philippines il n'y a rien de bien précis, excepté qu'on demandera au moins un entrepôt de charbon avec une bonne étendue de terrain. On ajoute que les Etats-Unis songent à construire une ville américaine dans ce pays. Peut être demandera-t-on Manille ellemême.

1er Août—Les conditions de paix ont été réglées par le Président McKinley et M. Cambon. Ces conditions devront être ratifiées par le Sénat américain et le gouvernement espagnol. On dit que M. McKinley a modifié un peu ses plans à propos des Philippines.

Malgré les avances de l'Espagne, les Etats-Unis continuent la guerre et disent qu'ils cesseront seulement quand ils auront l'assurance que l'Espagne accèdera à toutes leurs demandes. Ce n'est pas très généreux pour un peuple qui prétend être en guerre par un motif de générosité.

Il n'y a pas eu de bataille hier, si ce n'est une petite escarmouche à la Havane où les insurgés ont voulu s'emparer d'un convoi de provisions, quatre Espagnols ont été tués.

2 Août—Le gouvernement espagnol est à considérer s'il accèdera oui ou non aux demandes du gouvernement américain.

On rapporte que le général Augusti, commandant à Manille, se prépare à rendre cette ville à l'amiral Dewey.

Il y a eu une escarmouche peu importante hier entre Américains et Espagnols à Manille.

3 Août—Les dépêches nous apprennent que l'Espagne accepte les conditions des Etats-Unis sauf à tâcher d'obtenir en sa faveur quelques modifications. Les Etats-Unis ne demanderont pas toutes les Philippines. On s'attend à ce que les hostilités cessent aujourd'hui.

DANS LE MONDE POLITIQUE

La date de la réunion de la conférence de Québec est fixée au 23 août.

***

Sir Charles Tupper est débarqué cette semaine au Canada, de retour d'Angleterre.

***

M. Lauzon, député de St-Boniface a tenu dimanche dernier une assemblée politique à Ste-Agathe.

***

La taxe que le gouvernement Laurier se propose d'imposer sur le thé sera de 5 à 10 cents par livre.

***

L'hon. M. Foster est passé ici la semaine dernière en route pour la Colombie. A son retour, qui est prochain, il doit parler à différents en droits dans l'Ouest.

***

Le plébiscite au sujet du commerce de liqueurs sera pris mardi, le 29 septembre prochain. Ce jour là tous les électeurs du Canada seront appelés à dire s'ils veulent ou non prohiber ce commerce.

LE NOUVEAU GOUVERNEUR GENERAL DU CANADA

Le marquis de Minto, dont la nomination comme gouverneur-général du Canada comme successeur de lord Aberdeen, a été approuvé par la Reine Victoria, est né en 1845; il épousa la fille de l'hon. Chs Grey. C'est un militaire. De 1883 à 1885 il fut le secrétaire militaire du marquis de Lansdowne, alor gouverneur-général du Canada. En 1885, il fut le chef de l'état major durant la campagne du Nord-Ouest.

College St-Boniface

Voici les changements qu'il y a cette année dans le personnel du collège. Le Rév Père Blain qui vient d'arriver de Montréal est nommé préfet des études et remplace le Père Lafortune comme professeur des sciences. Le R. P. Vandendaigne enseignera les Eléments-Latins ; il sera à St-Boniface d'ici à quelques jours. Le RR. PP. Larue et Mirault partent pour Montréal et le R. P. Lafortune part pour Paris où il va étudier les hautes mathématiques.

L'on a tout lieu de croire que le nombre des élèves augmentera considérablement et cette année s'annonce très-prospère.

NOCES D'ARGENT

De M. et Madame Roger Marion

Monsieur Roger Marion et Madame Marion célébraient ces jours dernier à l'Ile des Chênes le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. A cette occasion les nombreux amis du populaire député de Carillon lui ont présenté, ainsi qu'à Madame Marion, un magnifique cadeau. Une adresse accompagnait ce cadeau. Nous nous faisons un plaisir de la reproduire et nous présentons nous-mêmes à Monsieur et à Madame Marion et à leur famille nos chaleureuses félicitations.

A Monsieur et Madame Roger Marion M. P. P.

Cher Monsieur,
Bien Chère Dame,

Nous voilà ici réunis à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de votre mariage, vos amis viennent vous offrir leurs meilleurs souhaits, et encore vingt-cinq années de bonheur.

Le ciel vous a donné en partage une nombreuse famille charmante, et une honnête aisance; puisse-t-il vous conserver tous ces biens, vous donner à la fois à Madame Marion et à vous, la santé et le bonheur, et vous garder de longues années à l'affection de nos amis. C'est de grand cœur que vous l'en supplions: on voit toujours avec plaisir prospérer les ménages qui comme le vôtre donnent à tous l'exemple des qualités civiques, unes aux vertus chrétiennes qui font la véritable force d'une nation.

Nous sommes heureux de profiter de cette circonstance pour vous offrir à vous et à votre digne épouse, ce faible souvenir des bons sentiments que vos amis vous gardent.

Veuillez accepter ce petit cadeau que nous vous offrons, non comme digne de vos mérites, mais comme un modeste souvenir de notre attachement et de cette belle fête de famille.

Si tous vous connaissaient comme nous vous connaissons, ils s'uniraient à nous au moins de cœur pour joindre leur vœux à ceux que nous formons pour votre bonheur.

Nous ne saurions finir sans féliciter vos enfants d'avoir été élevés à de si bonnes écoles; ils peuvent se convaincre qu'en suivant les leçons de loyauté et de vertu que vous leur avez inculquées en prêchant d'exemple, non seulement ils conserveront l'estime de leurs concitoyens, mais encore trouveront l'unique voie du bonheur et feront la consolation de vos vieux jours.

Vos amis vous souhaitent à vous et à votre dame ainsi qu'à votre famille la bienvenue parmi eux et espèrent vous revoir encore dans vingt-cinq ans pour célébrer vos noces d'or.

Que Dieu vous conserve la vie, la santé, l'amitié de vos amis et de longs jours heureux.

VOS AMIS DE OAK LAKE,
20 Juillet 1898.

MENUS PROPOS

Un brave paysan vint un jour trouver Berryer, et, tout en déposant une pièce de cent sous sur la table, il le pria de plaider pour lui dans une question de mur mitoyen pour lequel il était en procès avec son voisin.

L'illustre avocat, amusé par l'originalité du bonhomme, accepta.

Au tribunal, Berryer déploie toute son éloquence; le paysan l'écoute avec recueillement.

Berryer s'arrête un instant.

—Té! lui crie le paysan, voici cent sous de plus; encore un coup de gueule!

Une femme, accusée d'avoir empoisonné son mari, comparait en Cour d'assises.

L'heureux mari, soigné à temps, est complètement guéri.

Le président.—Accusée, qu'avez-vous à dire pour votre défense?

La douce épouse.—Je demande l'autopsie!

CHRONIQUE LOCALE

—Les cultivateurs ont commencé à couper l'orge dans le sud de Manitoba.

—Melle Anna Gosselin est revenue hier d'une promenade dans la province de Québec et les Etats-Unis.

—Le maire Andrews de Winnipeg partira prochainement pour l'Angleterre, dans les intérêts de la ville.

—C'est demain que doit avoir lieu la première communion: jour de bénédictions pour les enfants et leurs parents.

—N'oubliez pas de visiter le magasin du Bon Marché pour vos marchandises sèches, hardes-faites, chaussures et coiffures, chez J. B. L'ÉVÊQUE, Ave. Provencher, St-Boniface.

—M. Charles Beaupré de Stony Mountain, est en promenade à St-Boniface pour quelques jours chez son gendre, M. Napoléon Bérubé.

—*Le Manitoba* est en vente chez M. G. R. Vendôme, libraire, 290, rue Principale, Winnipeg, et chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, St-Boniface.

—M. L. R. Baridon, commis-voyageur pour plusieurs compagnies de médecines patentées, de Montréal, était de passage à Winnipeg, lundi dernier.

—Madame A.L. Auger a donné lundi à Elm Park un pique-nique d'amis, qui a eu le plus grand succès. Cent-cinquante personnes environ y assistaient.

—Nous demandons à nos lecteurs de nous informer de l'état des grains dans leurs localités respectives. Que chacun nous écrive sans s'inquiéter si les autres le feront ou non.

—Le cirque qui nous a visité ces jours derniers, pour n'être pas tout-à-fait aussi bon que le cirque Wallace, a cependant donné ce qu'il promettait. Beaucoup de monde y ont assisté.

—La Révérende Mère Générale des Sœurs Grises est arrivée du Nord-Ouest au commencement de la semaine, accompagnée de la Rév. Sœur Marguerite Marie La Rév. Sœur Marguerite-Marie qui demeurait depuis six ans à L'Ile à La Crosse doit se rendre à Montréal dans l'intérêt de sa santé que la rigueur du climat a grandement ébranlée. Elle est la sœur de MM. Jean-Baptiste, Isaie, François et Thomas Lavoie de St-Boniface; de Mde J. O. Beaupré de Stony Mountain, et de Mde Lacroix, de Prairie Grove.

DECES

Samedi dernier nous arrivait la pénible nouvelle que M. Daniel McAnnany, ex-conseillier municipal de notre ville et entrepreneur de métier s'était fait tué au Crow's Nest Pass où il travaillait depuis quelques mois. M. McAnnany, a été, dit-on rué par un chevail il y a une quinzaine de jour et a été transporté à l'hôpital le plus proche où il est mort en fervent chétien, muni des sacrements de l'Église. Le défunt avait occupé pendant longtemps un siège au Conseil de notre ville. Les funérailles ont eu lieu ce matin au milieu d'un affluence considérable. Nous nous associons à la famille dans le deuil qui la frappe d'une manière si tragique et si inattendue.

Nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Louis Berriault décédé à St-Boniface dans la nuit de jeudi dernier. Feu M. Berriault est mort à l'âge de 57 ans, entouré du respect et de l'estime de ses concitoyens. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier. Nous offrons à la famille nos sincères condoléances.

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Sainte-Anne des Chenes,

Le clôture de la retraite prêchée par le Rév. Père Amyot a eu lieu le jour même de la fête de Ste-Anne. C'est le Rév. P. Perrault qui a chanté la messe du pèlerinage, ayant pour diacre et sous diacre, Mr. le curé de Lorette et le Père O'Dwyer. Jamais nous n'avons vu une foule si nombreuse venir vénérer et baiser la Ste-Relique. Sur toutes les figures rayonnaient la foi, la piété et la confiance. C'était vraiment un spectacle magnifique et touchant. On rapporte plusieurs guérisons extraordinaires qui ont eu lieu cette année M. le Curé, avant la vénération de la Ste-Relique a adressé quelques mots aux pèlerins et leur a dit au revoir, à l'an prochain, dans le nouveau Sanctuaire de Ste-Anne.

—Les ouvriers continuent les travaux de notre église qui sera bénite dans le mois de septembre prochain à l'occasion de la visite pastorale de sa Grandeur Mgr Langevin.

—Toutes les institutrices ont biffé les deux clauses du rapport envoyé par le gouvernement. Quand donc justice nous sera-t-elle rendue et quand cessera cette persécution insidieuse et tyrannique que l'on nous fait subir. Que c'est triste de voir le gouvernement fédéral nous laisser à la merci d'hommes qui nous font une guerre si injuste. Non, la question scolaire n'est pas réglée, et jusqu'à ce jour, les moyens de M. Laurier n'ont point amélioré notre condition.

Que c'est humiliant de constater que nous, enfants du sol, pionniers sur cette terre du Nord-Ouest, ayant pour nous des droits certains que nous confère la constitution, nous soyons ainsi persécutés dans ce que nous nous avons de plus cher et de plus précieux: notre foi et notre nationnalité, et abandonnés par nos compatriotes! Et la cause de tout cela: c'est cet infernal esprit de parti qui, s'il n'est pas enrayé et étouffé, sera la cause de notre ruine nationale et religieuse.

St-Jean Baptiste

Dimanche dernier, le chœur de la paroisse de Ste-Marie de Winnipeg venait en excursion chanter la messe et diner sur l'herbe. En outre du chœur il y avait bien deux cents personnes.

A la gare où le char d'excursioniste arriva vers 10 hrs se trouvait une forte partie de notre population qui brûlait de voir descendre parmi eux les braves catholiques de Winnipeg et de St-Boniface.

La jeune fanfare de St-Jean-Baptiste aidée de M. Ernest Lévêque exécuta la jolie marche. "Un et un font deux" (composition de professeur Gérard). A la messe on exécuta avec un parfait succès une messe de Concone. Dailleurs il suffit de dire que M. Bouche dirigeait le chœur pour garantir la vérité de mon assertion. Les solistes étaient Melles Perkins et Robert, et MM. James et Crick.

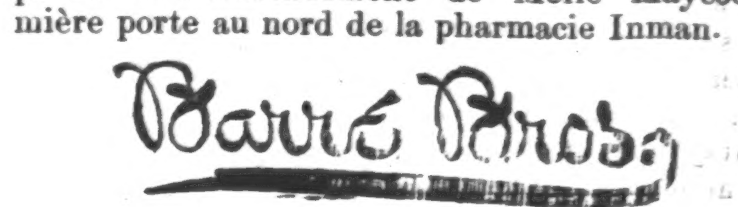
Après la messe la plupart se rendirent au bocage de M. Ricard où le diner devait se prendre. D'autres, des amis d'autrefois, tinrent à rendre visite à un ancien citoyen de Winnipeg; M. Joseph Pélissier, qui, (soit dit en passant), à fait honneur à son hôtel et à St-Jean-Baptiste en servant des repas dignes du meilleur hôtel de la ville.

Vers deux heures on vit se dérouler une procession de véhicules chargés de citadins, à travers les champs et les moissons; Vers quatre heures eût lieu une partie de Base-Ball qui quoique n'ayant pas été préparée ni prévue, fut cependant assez interessante tout en restant à l'avantag des St-Jean-Baptiste. A 6½ hrs Salut du St-Sacrement auquel le chœur de Ste-Marie augmenté de quelques uns de nos chantres fit résonner les voutes d'harmonieuse musique sacrée. A l'issue de la bénédiction M. Smith proposa appuyé par M. Deegan un vote unanime de reconnaissance à notre bon curé et aux parroissiens. M. le curé leur répondit avec un heureux bonheur d'expression, les remercia à son tour de leur visite et les invita à revenir. Enfin vers 7½ la fanfare joua un dernier adieu qui lui fut retourné par le beau chant de "Bonsoir mes amis Bonsoir".

On se quitta enchanté de la journée, souhaitant de se revoir encore.

Fannystelle

—M. Ch. de la Giclais, de St-Omer, France, est arrivé ici vendredi dernier chez son frère M. A. M. de la Giclais.



ANEMIE DU MANQUE DE SANG

Ses victimes sont pâles, sujettes aux étourdissements, aux battements de cœur et à d'autres symptômes inquiétants.

De l'"Echo," Plattsville, Ont.

L'anémie, (mot qui vent dire manque de sang), très commune parmi les jeunes filles d'aujourd'hui, est une source fructueuse de langueur et de consomption. Les symptômes de cette maladie sont multiples, mais les plus frappants sont la pâleur du visage, des lèvres et de la gencive, le manque d'haleine au moindre effort, le vertige, des maux de tête violents, la faiblesse des organes vitaux, les battements du cœur et l'enflure hydropique des membres. Plus ces symptômes se montrent, plus la nécessité d'un traitement immédiat s'impose. Parmi les personnes qui ont souffert d'anémie et obtenu leur guérison, citons Melle Emily Webb, qui demeure près de Wolverton, Ont. Voici ce qu'elle dit: "Ma maladie commença à l'âge de seize ans environ. Mon teint était jaune couleur de cire, je souffrais de faiblesse générale, d'étourdissement et de battements de coeur. Je fus soigné par un médecin, mais ses ordonnances ne paraissaient me faire aucun bien. Le mal empira lentement mais surement. Il m'était impossible de travailler; j'éprouvais des tremblements dans les membres au moindre effort, à tel point que je pouvais à peine me tenir debont. J'avais l'estomac tellement faible qu'il renvoyait presque tout ce que je mangeais Je devenais invalide et n'avais plus d'espoir de guérison. Dans ce triste état, une de mes amies me pressa d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et je suivis son conseil. Après en avoir pris deux boites, je constatai une amélioration, et l'espoir de revenir à la santé me rendit le courage. Après la sixième boîte, mon appétit était revenu, en même temps que la force, la bonne couleur des joues et la vivacité des yeux. Je continuai les Pilules Roses du Dr Williams jusqu'à concurrence de douze boites, et je puis vous dire en toute vérité que j'ai plus de santé et de vigueur que je n'en ai jamais eu. Je dois ce bienfait aux pilules Roses du Dr Williams, et je conseille fermement aux jeunes filles anémiques d'avoir recours au même remède."

Les Pilules Roses du Dr Williams ont fait plus que n'importe quel autre remède pour rendre aux jeunes filles la santé, la force, un teint vermeil et des yeux limpides; et les mères devraient faire prendre de temps en temps ce remède à leur jeunes filles. La vente se fait exclusivement en boîtes dont l'enveloppe porte au long, le nom "Dr Williams' Pink Pills for pale People". Celles qui sont présentées sous une autre forme sont des contrefaçons faites pour tromper le public.









AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Extrait du procès verbal de l'assemblée du conseil du 5 juillet 1898.

Pelletier-Beaubien—Que le conseil s'oblige a payer la moitié du coût des travaux à faire dans la coulée entre le township 3 et 4 et Section 3 et 32 pourvu que la Municipalité de Morris paie l'autre moitié. Adopté.

Lemire-Brulé—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire au Northern Pacific Railway Co. concernant la pose de pipes en fer au travers le terrassement sur le chemin entre le lot 207 et 209 St-Agathe et entre les sections 5 et 8 Township 2 Range 2 East. Adopté.

Beaubien-Pelletier — Que la somme de $150 soit accordée comme octroi à la société d'agriculture de Morris No 1 pour 1898 et $25.00 pour la société d'Emerson. Adopté.

Lecture du rapport du comité des finances. Proposé P. R. Pelletier appuyé par A. Beaubien que le rapport du comité des finances soit adopté et que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer les différents montants inclus dans ce rapport. Adopté.

Au préfet et aux membres du conseil de Municipalté de Montcalm.

Messieur.s

Nous, les membres du comité des finances, soumettons les comptes suivants pour paiement.

Louis Arcand: Fer, Bateau Trav. $1.55 ; Charrue $2.25 Total $3.80 ; A. Beaubien, Délégation à Morris, 2 fois, $5.00 ;

Napoléon Comeault, 68 lbs de cable. *Pile D river*, $9.52 ; bolts, .15 ;

Edward Davis, 4 jours d'ouvrage avec l'arpenteur dans le quarties No 1 à $1.50 par jour $6.00 Dépenses à Winnipeg, Même chose $5.00

Antoine Vandal, Pour avoir enterré un cheval ce montant doit être chargé à Séverin Marion $2.00.

Moise Jutras, Réparations du ferry St-Pie $19.00 The Volcan Iron Works, Une masse de 1600 lbs $1000 Fret sur vieille masse $2.90 Moins vieille masse $30.00.

Napoléon St-Vincent, Enterré un cheval $2.00

Alex Breskon G. V. Avis aux résidents $3.50, 2 jours avec chevaux $6.00.

J. B. Dupas, Bois pour trottoir St-Jean-Baptiste $19.13 ouvrage $3.60 clous 75

Walter A. Scott, 3 jours assistant l'arpenteur Molloy dans le Quartier No 1 à $1.50 par jour pour fossé $4.50.

Pierre Chaussé G. V. Pour une culvert, ouvrage et matériaux $7.50

Le Manitoba Printing Co Impression $5.25 ;

H. Rémillard 8 jours d'ouvrage sur la machine a faire des chemins, Bouchard $16.00 ;

Patrick Turner, Pour defaire le vieux pont Shelds. $20.25 ; Pour charger la vieille masse $1.75 $22 00 ;

M. S. Houle, Clous et bois pour Grand voyers $18.47 ;

David Bellavance Ouvrage sur le fossé Rhineland $3.00 ;

John Shapansky, Ouvrage sur le fossé Rhineland $2.50 ;

Basile Lavallée, Témoin à la cour de révission $2.00 ;

J. Parent, Bois livré à H. Bouchard $25.55 ; Salle Municipale $118.00 ;

H. Bouchard G. V. 63 avis aux résidants $6.30, 8 morceaux d'épinettes $1.00, 10 jourr d'ouvrage pour non résidents $15.00 payable après collection $22.30 ;

E. Nelson, 2 jours d'ouvrage aidant l'ingénieur Au Quartier No 1 $3.00, Ed. Davis, Président.

Ayotte-Davis—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à Henry Hepner que ce conseil ne peut prendre en considération sa petition concernant la formation d'un nouveau district scolaire parceque sept sections comme mentionnées dans la petition ne sont pas suffisantes pour une école.

Ayotte-Davis—Que le secrétaire trésorier soit autorisé à payer pour les ponts Shulds et de La Rivière aux Marais Est et les approche des dits ponts sur réception du rapport de l'ingénieur du gouvernement constatant que les dits travaux ont été complétés suivant les contrats. Adopté.

Pelletier-Beaubien — Que les taxes Municipales Pour l'année 1898 soient remises à St-Jean-Baptiste Grist Mill Elevator Co. Ceci est fait en considération de ce que la dite compagnie devaient être exemptée de taxes pour dix ans. Adopté.

Pelletier-Lemire—Que le No 125 soit amendé et que le préfet le secrétaire trésorier soit autorisés à signer un nouveau billet de $1000 en sus de $7000.00 autorisés par le dit règlement. Adopté

Ayotte-Brulé— Que les taxes Municipales soient retranchées sur la salle C. M. B. A. Block A No 3. Adopté.

Pelletier-Brulé—Que les personne dont les noms suivent aient la permission de commencer leur sjouraées de corvée pour les années suivantes : S. Rondeau, B. Moquin, Herman Machdanz, Abraham Brown, Victor Dionne, Jacques Parent, Ed. Parent, Burk Jewell, F, A. Désautels. Adopté.

Davis-Ayotte—Que ce conseil s'ajourne pour se rénnir de nouveau le 11 d'aout. Adopté.

JOSEPH BARIL,
Sec.-Trésorier.
Mun. de Montcalm.

LA FARINE OGILVIE

WINNIPEG, 18 juillet, 1898.

Cher Monsieur.

Vous trouverez ci-inclus copie d'un numéro de l'*American Journal of Health*, lequel contient une très-forte appréciation de notre farine, par son expert médical le Dr Allen. Le docteur Allen considère notre farine comme la meilleure, la plus saine et la plus nutritive. Cet article qui équivant à un fort témoignage,(quoique non écrit dans ce but) n'a pas été sollicité par nous, mais a été fait absolument à notre insu ; et a par conséquent une haute valeur, comme exprimant une opinion indépendante et compétente.

Comme preuve de ce que nous disons il suffit de savoir que l'article en question est inséré dans un endroit où aucune annonce, à aucun prix que ce soit, ne peut trouver place.

Bien respectueusement,

OGILVIE & CIE.

LA PURETÉ DE LA FARINE, INDISPENSABLE

Parmi tout ce qui entre dans le magasin de la cuisinière, la farine occupe le premier rang. Ceci est une vérité bien claire. Il est bon de la répéter souvent cependant, parceque même ceux qui sont réfléchis semblent l'oublier. Tout dernièrement un "hygiéniste" allemand disait ceci :

"Il est étrange que le peuple, ordinairement particulier sur d'autres points le soit si peu sur la farine qui lui est offerte. Se rende - il compte du danger auquel l'expose pareille indifférence ?"

L'*American Journal of Health* a toujours durant de longue années fait part de cette pensée à ses lecteurs. La farine est employée à tout propos dans l'art culinaire elle est indispensable dans la préparation des aliments ; elle est comme la base du travail digestif. Par conséquent, il est étrange que dans certaines maisons, peu d'attention soit donnée à la qualité de la farine employée.

La santé ne peut se conserver longtemps là où l'on fait usage de farine inférieure. Ceux qui tiennent maison doivent être renseignés sur les différentes farines, afin qu'ils ne commettent aucune erreur por ignorance. Quant à ceux qui ne s'occupent d'aucun conseil, ils subiront les conséquences de leur négligence. Nous examinons constamment les farines du marché et nous n'avons encore rien trouvé de semblable à la "Ogilvie's Hungarian Patent Flour", vendue par W. W. Ogilvie, Montréal, Canada. Voici comment nous examinons la farine : Nous nous procurons un échantillon de farine destinée, disons-nous, à faire l'essai dans la cuisine ; puis nous soumettons cette farine à une analyse chimique, et nous faisons ensuite un rapport en conformité avec celui de nos experts. Personne en dehors du personnel de l'administration de ce journal, n'a connaissance de cette examen des farines, et quand nous publions les résultats de nos investigations, nul ne peut nous contredire avec chance de succès. Nous ne nous arrêtons à aucune considération, si ce n'est à celle de renseigner sûrement nos lecteurs, et nous n'avons d'autre intérêt à servir que le leur. Nous recommendons la Ogilvie's Hungarian Patent Flour" parce qu'en vertu de son fort percentage de glucose, elle est très-nutritive et que de plus, ne contenant que juste ce qu'il faut d'amidon, elle aide la digestion. Cette farine est de plus très-uniforme dans sa qualité ; elle ne surit pas ; elle donne un pain à la fois léger et blanc. Ces qualités sont celles des farines de première classe ; les pas ces toute farine qui ne les a pas est douteuse. L'estomac souffrira nécessairement de l'emploi d'une farine pauvre, laquelle à la longue est la plus dispendieuse.

Le pain sur fermente dans l'estomac et provoque la dyspepsie. Mangez du pain sûr et vous deviendrez un dyspeptique incurable. Et le pain, les biscuits, toutes les pâtes enfin, faites de mauvaise farine sont désagréables et nuisibles.

Toute la vigueur, tout ce que la machine physique peut obtenir d'une bonne farine, elle l'obtiendra en employant la "Ogilvie's Hungarian Patent Flour." Souvenez-vous qu'il y a beaucoup de degrés dans les farines, lesquelles aussi sont vendues à des prix variés. Vous avez dans vos achats, pour ce que vous payez, et la meilleure économie est d'acheter bon.

On ne peut trouver sur les marchés, aucune farine supérieure à la " Ogilvie's Hungarian Patent Flour." Cette farine, à cause des avantages que nous lui avons vus, mérite d'être employée par touts. Nous désirons qu'elle soit la farine de tous, non pas parceque le propriétaire y fera sa fortune, mais bien parceque le public s'en portera mieux.

B. F. ALLEN. M. D.

En vente chez M. L. J. Collin, St-Boniface.

COMMERCE.

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 2 Août 1898.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 8	à 0 12
Bifteck, "	0 10	à 0 12
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli, "	0 05	à 0 08
Veau, rôti, par lb	0 10	à 0 12
Veau, côtelettes, par lb	0 10	à 0 12
Porc frais, "	0 10	à 0 12
Porc, par 100 lbs	7 00	à 8 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 03	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 15
Lard salé, "	0 10	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 10
Saucisse "	0 10	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 10	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 08	à 0 10
Tête en fromage, par lb	0 8	à 0 10
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets, le couple	0 25	à 0 30
Dindons	0 12	à 0 15
Œufs, par douz	0 15	à 0 20
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 50	à 0 60
Choux, par 100	4 50	à 5 00
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 12	à 0 18
Beurre, salé, la lb	0 10	à 0 15
Œufs frais, la doz	0 11	à 0 15
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 14
Patates nouvelles, le minot	0 50	à 0 60
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 25	à 1 50
Choux, par 100	4 00	à 5 00
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble	2 50	à 3 00
Foin, la tonne	3 00	à 4 50
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	a 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 06½	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 04½	à 0 05
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Blé, le minot	0 65	à 0 65
Avoine, le minot	0 45	à 0 50
Orge, le minot	0 00	à 0 50

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 65	à 0 65
Avoine, par minot	0 00	à 0 47
Orge "	0 00	à 0 50

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 55
" Strong Baker	2 35
" Manitoba Baker	2 10
" Imperial Baker	1 85
" Supérieure XXXX	1 30
" Nestor	1 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25	à 3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00	à 5 00
Charbon dur	8 50	à 10 00
Charbon mou	4 50	à 0 00

FOIN.

Foin de prairie	3 00	à 4 50
Foin pressé, par tonne	4 00	à 5 00



FEUILLETON DU MANITOBA.

LE VENDREDI DE PIERRE BERNARD

No. 5

(Suite)

Il s'empara immédiatement du bras de Pierre, et lui désigna une petite table sur laquelle la demoiselle bleue rangeait, avec une très grave attention, les pièces en ivoire d'un bel échiquier

—Étiennette, dit avec une tendresse évidente Mme Devillers, tu es fatiguée, l'oncle t'engage à te retirer. N'est-ce pas, cher oncle ?

—Certainement. Bonsoir, Étiennette.

—Bonsoir, mon parrain, dit-elle en lui présentant son front. L'oncle sourit et l'embrassa. Elle s'inclina sans lever les yeux vers Pierre qui allait aussi lui sourir, et disparut

Quelques jours après, Pierre Bernard recevait une invitation pour tous les jeudis de l'année. Raymond de Beaulieu, qui avait porté sa carte et décliné ses titres, en reçut une semblable. Il vint en courant, un dimanche, avertir Pierre qu'il le prendrait le jeudi suivant avec une voiture

—Vous serez mon introducteur et mon chaperon, n,est-ce pas, cher ami ?

—Volontiers, répondit Pierre en riant, quoique, à vrai dire, j'aie besoin moi-même de guide dans ce monde inconnu.

—Il y a des dames, n'est-ce pas ?

—Une seule.

—Une seule ?

—Ah permettez, je n'ai assisté qu'à un diner d'hommes. Cependant il y avait une demoiselle en robe bleue.

—Jeune, jolie ?

—Il me semble que oui, répondit Pierre.

Le jeudi soir, vers 9 heures, Raymond frappait à la porte de Pierre Bernard qui écrivait à sa petite table, en tenue très modeste.

—Eh ! bien, avez-vous oublié ?

Pierre se retournant, dit, comme accablé sous cette perspective :

—Est-ce donc bien utile que je vous accompagne ?

—Absolument nécessaire ; je n'ai jamais vu ni Monsieur, ni Madame. Cela vous amusera, vous verrez.

Pierre fit de la tête un geste négatif, et en quelques minutes rêvêtit sa toilette de soirée.

—Attendez, dit gentiment Raymond en arrangeant le nœud de la cravate blanche de son ami ; où donc est votre peigne ? Comme cela vous êtes superbe. Votre chevelure ne frise pas, elle s'enroule en larges ondes comme celle de l'Apollon. Regardez-vous, mon maitre.

—Ce n'est pas la peine, dit Pierre, en riant de l'absence de tout miroir.

—Pas possible ! dit Raymond, en faisant d'un regard l'inventaire de la chambre.

Drôle de garçon, pensa-t-il.

Pendant le trajet, Pierre demanda quelque conseils au jeune volontaire.

—Si l'on danse, dois-je danser ? Je sais à peine. Je crois avoir dansé deux fois, chez vous, madame votre mère ayant eu l'inconcevable bonté de se souvenir de mon obscure existence.

—Obscure existence ! Vous êtes original, *inconcevablement* original, mon cher Monsieur C'était l'année de votre prix d'honneur.

—Vous ne l'avez pas oublié.

—Non. Pas plus que votre *inconcevable* obligeance à me préparer aux examens que j'avais manqués deux ou trois fois. Vos lumières m'ont démontré... tout ce qu'il fallait démontrer.

Vous avez été d'une patience... que l'on pourrait qualifier d'*inconcevable*. Cependant vous éiez bien jeune, mon cher professeur. Quel âge avez-vous maintenant ?

—Vingt-trois ans.

—Deux ans de plus que moi ! A tout seigneur, tout honneur, dit Raymond en soulevant son chapeau.

—Votre seigneur vous demande, reprit gravement Pierre, s'il danse, avec quelle personne doit-il danser ?

—A-t-elle une fille, Mme Devillers ?

—J'ai tout lieu de croire que la demoiselle en bleu est sa fille.

—Unique ?

—Je ne sais pas, dit Pierre. Mme Devillers a aussi un oncle, âgé et fort aimable.

—Cela m'est absolument égal, dit Raymond en riant.

—La demoiselle en bleu appelle cet oncle : mon parrain. Elle se nomme Etiennette.

—Joli nom, n'est-ce pas ? dit Raymond.

—Son patron doit être le premier martyr, dit Pierre.

Raymond le regard a en se disant encore : Drôle de garçon.

Ils arrivaient. Un domestique s'empressa. Pierre le fixe un moment et s'écrie : C'est toi !

—Oui Monsieur, vous ne m'avez pas reconnu l'autre soir ?

—Non, j'étais un peu troublé, dit Pierre, tu sais... la première fois !

—Vous vous y ferez, Monsieur. C'est comme moi, la première fois que j'ai servi à table, je voyais tout tourner.

—Tu servais à table ! ah ! voilà pourquoi j'étais si bien servi.

—Monsieur, Mademoiselle me l'avait recommandé.

—Tu ne m'as pas dit : c'estmoi.

—Monsieur, un domestique ne doit jamais parler à personne. Aujourd'hui, Monsieur m'a parlé le premier. Si Monsieur le permet, je dirai à madame que Monsieur me connaît. Je suis gagé au mois, je pourrais l'être à l'année...

—Je le veux très bien, mon Baptiste.

—Quel est ce garçon demanda Raymond, en boutonnant soigneusement ses gants paille.

—Le fils ainé d'une honnête veuve de mon pays.

—Et du mien, alors murmura Raymond.

—Mais oui ; c'est le fils de Julienne, dont le mari est mort en retirant un pauvre enfant de l'étang des Saulaies.

—Je ne le connaissais pas, dit le jeune homme avec insouciance.

—Votre mère, avec beaucoup de générosité, procurait à ma sœur Élisabeth tout ce qui pouvait secourir et consoler la pauvre femme dans son malheur. Votre mère est charitable et ne parle jamais du bien qu'elle fait.

—C'est bon, dit Raymond laconiquement, préoccupé qu'il était de son entrée; et, se cambrant légèrement, il suivit Pierre.

M. et Mme Devillers étaient près de la porte du grand salon. Une petite pièce contenait l'orchestre caché par des fleurs et des plantes exotiques.

Pierre et Raymond furent accueillis avec la grâce, la simplicité parisienne. Ne connaissant personne, ils se retirèrent dans une embrasure. Raymond de Beaulieu prit son lorgnon, examina les mamans formant galerie, les jeunes femmes, les demoiselles causant entre elles, se penchant l'une vers l'autre, comme des fleurs inclinéos par la brise.

—Il n'y a pas de demoiselle en bleu, dit Raymond.

—Non, dit Pierre, qui d'un seul regard av·it cependant a, erçu ce visage qui lui rappelait sa sœur Élisabeth. La demoiselle en bleu est, ce soir, tout en blanc ; avec une couronne de mousse et de violettes.

—Je ne puis la distinguer, montrez-la-moi.

—Non, murmura Pierre en baissant les yeux.

—Ah ! on ne remarque pas, ne craignez rien.

Pierre demeura immobile et silencieux.

—Je verrai bien la personne que vous inviterez.

—Je n'ose pas, dit Pierre.

A ce moment, Mme Devillers passait devant les jeunes gens qu'elle reconnut.

—Eh bien, que faites-vous là ? Il faut choisir vos danseuses.

—Madame, dit Pierre humblement, je suis un si mauvais danseur que je crains d'être importun et déplacé.

—Vous avez tort !

—Madame, oserais-je alors vous demander, dit Pierre d'une inflexion de plus en plus humble, de m'indiquer quelque indulgente demoiselle, assez bonne pour guider un ignorant.

—Jai votre affaire.

(A suivre)